

Rabat, le 15 juillet 2009

à

Monsieur Johannes Van Der Klaauw
Représentant du Haut commissariat aux Réfugiés au Maroc

Monsieur,

Malgré la reconnaissance maintenant officialisée depuis deux ans de votre Représentation au Maroc, force est de constater, Monsieur le Représentant du HCR, qu'aucun progrès n'a encore été accompli dans la régularisation administrative des quelques centaines de personnes auxquelles vos services ont reconnu le statut de réfugié, nombre tout à fait dérisoire au regard des millions de personnes déplacées en Afrique comme au Moyen Orient pour ne parler que de ces deux régions qui fournissent la majeure partie des demandeurs d'asile au Maroc.

Vivant dans l'insécurité et la précarité la plus absolues, il n'est donc pas surprenant qu'un certain nombre de ces réfugiés, lassés d'attendre en vain une amélioration de leur sort ici au Maroc, se soient tournés vers vous afin d'obtenir leur réinstallation dans un pays respectueux de leur statut et de leurs droits.

Loin de trouver auprès de vous l'oreille attentive qu'ils sont en droit d'attendre de la part du Représentant du HCR, dont la mission est d'assurer leur protection et la garantie de leurs droits et de leur bien-être, il leur a fallu plus d'une semaine de sit-in permanent devant vos bureaux pour obtenir un rendez-vous et entamer des négociations qui pour l'instant sont toujours au point mort.

A deux reprises, les forces de l'ordre marocaines sont intervenues de façon extrêmement violente aux portes de vos bureaux pour les empêcher de se regrouper (le vendredi 27 juin et le jeudi 2 juillet). Nombre de réfugiés souffrent actuellement de contusions et plusieurs d'entre eux ont subi des coups à la tête. Une femme enceinte a été frappée à deux reprises, mettant en danger l'enfant qu'elle porte.

Nous constatons que vous n'avez rien entrepris pour assurer la protection de ces réfugiés et nous considérons que votre refus d'entendre leurs revendications légitimes est largement responsable des violences qu'ils ont subies.

Pire encore, cinq réfugiés en possession de la carte délivrée par vos services, sont à l'heure actuelle détenus à la prison de Salé et inculpés pour SEJOUR ILLEGAL. Nous considérons qu'il est de votre devoir de lever toute ambiguïté sur la nature de leur séjour au Maroc et d'exiger leur libération immédiate.

Cette inculpation vient rappeler l'insécurité permanente dans laquelle vivent les réfugiés au Maroc et la non observation par les autorités marocaines de leurs devoirs en tant que signataires de la Convention de Genève. C'est pourquoi nous considérons qu'il y a urgence à apporter une réponse positive à la requête déposée par près de 250 réfugiés en vue de leur réinstallation dans d'autres pays respectueux de leurs droits puisque dans le contexte actuel du Maroc, ni l'intégration ni le rapatriement librement consenti ne s'avèrent possible pour ces réfugiés.

Nous vous rappelons que le HCR, instance de l'ONU, se doit d'être au service des demandeurs d'asile et des réfugiés et non de se faire le relais de politiques d'Etat qui vont à l'encontre des Conventions de protection des personnes persécutées.

Nous vous informons de notre constante mobilisation en faveur des réfugiés et de la reconnaissance pleine et entière de leur statut.

Nous vous assurons, Monsieur le Représentant du HCR au Maroc, que nous maintiendrons toute notre vigilance jusqu'à la libération de tous les réfugiés détenus et jusqu'à ce qu'une réponse positive soit trouvée à leur revendication légitime de trouver asile dans un pays respectueux de leurs droits.

Signatures

Maroc

ABCDS (*Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité*)-
ADESCAM (association de développement et de sensibilisation des camerounais migrants au Maghreb)- AFVIC (Association des Amis et Familles de Victimes de l'immigration Clandestine signe la lettre)-AMDH (Association Marocaine des Droits Humains- ARCOM (Association des réfugiés congolais au Maroc)- ARMID (Association Rencontre Méditerranéenne pour l'Immigration et le Développement – Tanger)- ASDAM- Association des migrants guinéens au Maroc- ATTAC-CHABAKA (Réseau des associations du Nord) Collectif des réfugiés au Maroc- Conseil des migrants subsahariens au Maroc- HORIZONS MIGRANTS- RSF Maroc-

Cameroun

AFVMC (Aide aux Familles et Victimes des migrations Clandestines) – ARSF (Association des Réfugiés Sans Frontières)

Allemagne

Aktion Bleiberecht Freiburg - Borderline Europe - Bürengruppe Paderborn - Conseils de réfugiés (Flüchtlingsräte / Refugee Councils) de: Brandenburg, Hambourg et Schleswig-Holstein - Forschungsgruppe Flucht und Migration - groupe "save me" Marburg

Espagne

APDHA

International

Concerned migrants group(C-M-G)Worldwide